

DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR TRAVAILLEUR SAISONNIER

Liste des documents justificatifs à fournir

Vous devrez fournir sous forme numérique tous les documents justificatifs demandés en vous assurant de leur lisibilité, ainsi que leur traduction lorsque ceux-ci sont rédigés en langue étrangère. Vous pouvez consulter la liste des traducteurs agréés en suivant ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12956>

Vous devez respecter les formats suivants : .jpg, .pdf, .png et ne pas dépasser 10Mo par fichier.

INFORMATIONS PERSONNELLES

Passeport, carte nationale d'identité ou carte consulaire ou attestation consulaire

Justificatif d'état civil

Veillez joindre une copie intégrale d'acte de naissance comportant les mentions les plus récentes. En cas de décision judiciaire ordonnant la transcription de l'acte d'état civil, fournir la copie du jugement déclaratif ou supplétif.

Photographie d'identité récente - Numéro EPhoto

Si vous disposez d'une photo et d'une signature numériques, veuillez renseigner le numéro ephoto figurant sur votre planche de photos d'identité. Si vous ne disposez pas encore de ephoto, vous pouvez localiser un service photo et signature numériques en suivant ce lien : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-photo-et-ma-signature-numerisee>

Justificatif d'entrée régulière

Veillez joindre un des justificatifs suivants :

- Copie des pages de votre passeport comportant le visa + cachet d'entrée ;
- ou copie du passeport comportant uniquement le cachet d'entrée ;
- ou attestation de dispense de visa d'entrée ;
- ou déclaration sur l'honneur d'entrée régulière sur le territoire.

DOMICILE

Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois

Si vous êtes locataire ou propriétaire :

Veillez joindre un des justificatifs de domicile suivants :

- Une facture d'électricité, gaz, eau, internet, fixe ou mobile ;
- ou une copie du bail de location ;
- ou une copie d'une quittance de loyer ou de taxe d'habitation.

Si hébergement à l'hôtel :

Veillez joindre les justificatifs de domicile suivants :

- Une attestation de l'hôtelier ;
- Une copie de la facture du dernier mois.

Si vous êtes hébergé chez un particulier ou par votre employeur :

Veillez joindre les justificatifs de domicile suivants :

- Une attestation de l'hébergeant datée et signée,
- Une copie de sa Carte Nationale d'Identité ou de sa carte de séjour,
- Un justificatif de domicile de l'hébergeant si l'adresse inscrite sur sa carte d'identité ou sa carte de séjour n'est plus à jour.

DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR TRAVAILLEUR SAISONNIER

Liste des documents justificatifs à fournir

Vous devrez fournir sous forme numérique tous les documents justificatifs demandés en vous assurant de leur lisibilité, ainsi que leur traduction lorsque ceux-ci sont rédigés en langue étrangère. Vous pouvez consulter la liste des traducteurs agréés en suivant ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12956>

Vous devez respecter les formats suivants : .jpg, .pdf, .png et ne pas dépasser 10Mo par fichier.

MOTIF DE SÉJOUR

Engagement écrit de maintenir votre résidence habituelle hors de France

Justificatifs du respect de la durée cumulée de séjour

Veillez joindre tout document permettant de justifier une durée de séjour de 6 mois maximum par an, pendant la période de validité de votre titre de séjour actuel.

Exemples de documents acceptés : cachets sur passeport, bulletins de salaire obtenus au cours de la période de validité du titre, billets d'avion, etc.